

2021 DU 46 Dénomination place Claude Goasguen (16e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 6, 7 et 8 octobre 2020, vous avez émis le souhait d'honorer la mémoire de Claude Goasguen, ancien Ministre, Député et Conseiller de Paris, ancien Adjoint au Maire de Paris et ancien Maire du 16e arrondissement.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage en attribuant son nom à une partie de la rue de l'Abbé Gillet, à Paris (16e).

Claude Clément Goasguen est né le 12 mars 1945 à Toulon, dans le Var.

Docteur en droit, il est successivement assistant, maître-assistant, maître de conférences et doyen d'Université, directeur du Centre National de l'Enseignement à Distance, recteur d'académie et inspecteur général de l'Éducation nationale.

Élu au Conseil de Paris en 1983, il y siège sans discontinuer. Il en est une figure incontournable tant par sa connaissance profonde des enjeux parisiens que par ses qualités d'orateur hors pair.

Adjoint au Maire Jacques Chirac, en charge des Affaires étrangères de 1989 à 1995, il œuvre au rayonnement international de la Capitale. De 1995 à 2001, il est Adjoint au Maire Jean Tiberi en charge des Affaires scolaires et universitaires.

Il est député de la 10^e circonscription de Paris de 1993 à 1995, avant d'être nommé Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Citoyenneté.

Il est élu Député de la 14^e circonscription de Paris de 1997 à 2020.

Il est élu Maire du 16^e arrondissement de Paris de 2008 à 2017.

Claude Goasguen décède le 28 mai 2020 à Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine.

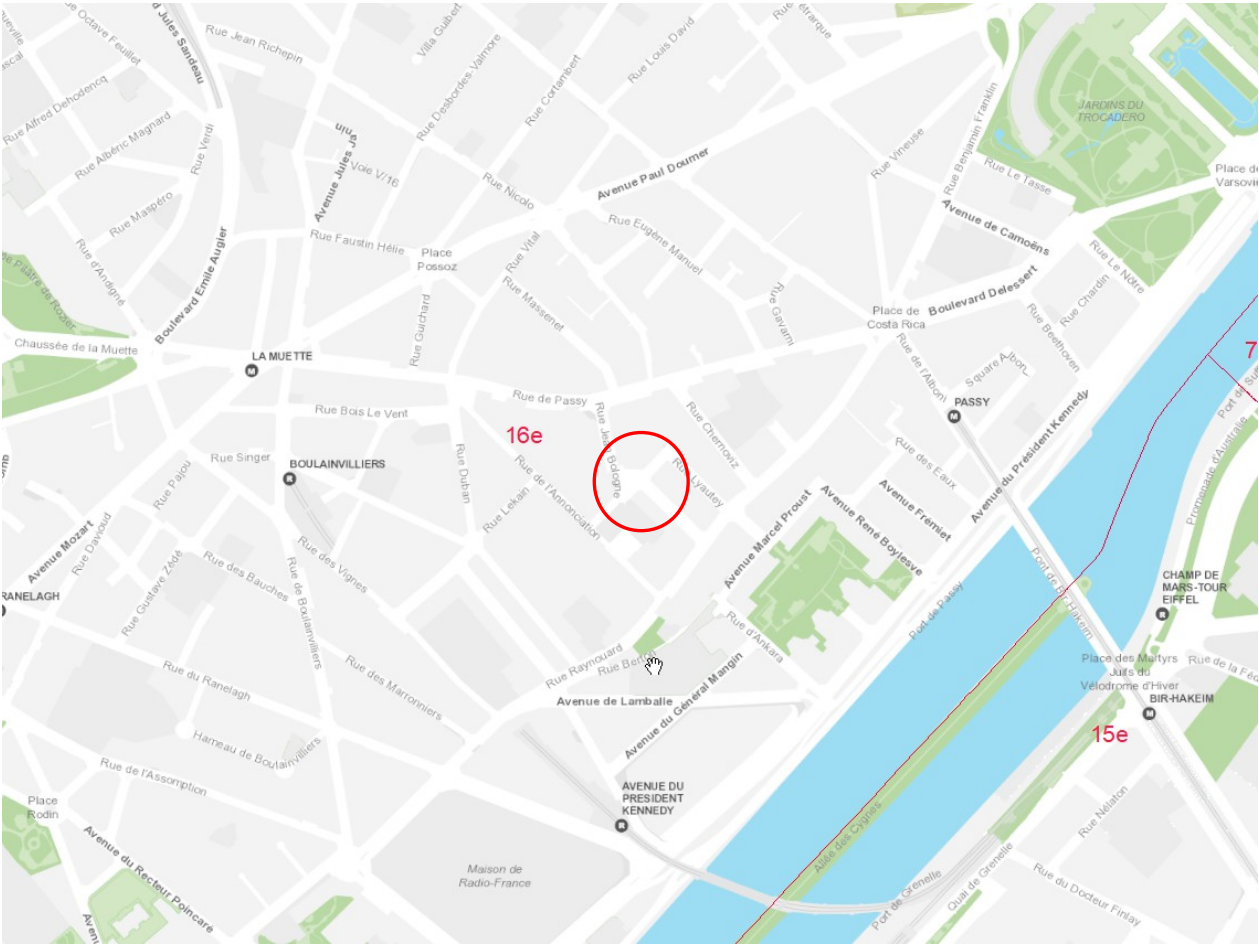
Claude Goasguen était Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'ordre du mérite.

Si vous en êtes d'accord, la dénomination " place Claude Goasguen " sera attribuée à une partie centrale de la rue de l'Abbé Gillet, voie publique, et bordée par la rue Jean Bologne, à Paris (16e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs et en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION



2021 DU 46 Dénomination place Claude Goasguen (16e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Claude Goasguen " à une partie de la rue de l'Abbé Gillet, dans le 16e arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " place Claude Goasguen " est attribuée à une partie centrale de la rue de l'Abbé Gillet, voie publique, et bordée par la rue Jean Bologne, à Paris (16e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.